

Conseil municipal du 8 avril 2021

Note de présentation synthétique
Budget principal et budget annexe
Compte Administratif 2020
Budget Primitif 2021



PREAMBULE

Aux termes des dispositions de l'article L.2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales :

« Une présentation brève et synthétique, retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif et au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux. »

La présente note répond à cette obligation pour la commune ; elle sera disponible sur le site internet de la ville.

PREAMBULE

Le budget 2021 est soumis au vote du Conseil Municipal le 8 avril 2021. Ce budget a été réalisé sur les bases du débat d'orientation budgétaire qui s'est déroulé le 18 février 2021.

Les sections de fonctionnement et investissement structurent le budget de notre collectivité.

La section de **fonctionnement** regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement courant et récurrent des actions municipales, incluant notamment le versement des salaires des agents de la ville.

La section d'**investissement** porte sur des projets à moyen et long terme et contribue à l'accroissement du patrimoine communal. Elle permet aussi de constater les subventions que la commune obtient de ses partenaires financiers (Etat, département de l'Oise, région Hauts de France, Europe)

Sommaire

Le budget retrace l'ensemble des dépenses et des recettes autorisées et prévues pour l'année dans le respect des principes budgétaires et comptables : annualité, antériorité, unité budgétaire, universalité, sincérité, spécialité et équilibre.

Le compte administratif présente, après la clôture de l'exercice, les résultats de l'exécution du budget par le Maire. Il est adopté au vu du compte de gestion permettant de vérifier l'exactitude des opérations comptables réalisées,

Outre le budget principal, la ville de Nogent sur Oise a créé par délibération du 14 décembre 2019 un budget annexe Centre municipal de santé.

1. Budget annexe Centre municipal de Santé Présentation Résultats 2020 et BP 2021
2. Budget principal
 - a) Présentation du Compte administratif 2020
 - b) Affectation des résultats 2020 au BP 2021
 - c) Présentation du BP 2021 : priorités, fonctionnement, investissement, Autorisations de programme, Opérations d'équipement, fiscalité

BUDGET ANNEXE Centre Municipal de Santé

Par délibération du 16 décembre 2019, pour faire suite à la création d'un centre municipal de santé au 4 avril 2019, il a été décidé de créer un budget annexe pour assurer un suivi individualisé de l'activité et du fait de la particularité de ce secteur médico-social.

Au titre de l'activité 2020, les charges de personnel représentent 94% des dépenses (2 médecins depuis l'ouverture en février 2020 et un pôle administratif et financier de deux personnes). Le centre est une opportunité au vu de la situation liée à la pandémie, au-delà du constat de désert médical au sein de l'agglomération. Dans le même temps, l'activité a subi dès le départ le confinement, et, à ce jour est fortement impactée par la mise en œuvre du centre de vaccination. De plus, l'ouverture depuis le 6 mars 2021 du centre de vaccination, chaque week-end, impacte le budget de la ville (heures supplémentaires notamment).

Pour 2021, la proposition budgétaire prend en compte cet impact sur une année complète en prévision, sachant que la campagne de vaccination sera assurée avec certitude aujourd'hui par la ville au premier semestre. Cela a pour effet une augmentation de 93% des charges de personnel (estimation d'un coût des professionnels de santé à 227 000 € hors le médecin et le secrétariat pour 20% de son temps qui sont également mobilisés sur le centre). Dans le même temps est prévue une recette issue des remboursements annoncés pour 24 € sur 34,54 € du coût d'un infirmier et d'une recette plafonnée à 50 000 € pour les coûts de structure annoncée sur le fonds d'intervention régional de l'ARS.

BUDGET ANNEXE CMS : fonctionnement

DEPENSES		CA 2020	BUDGET PRIMITIF		évolution
			CO 2020	2021	
011	Charges à caractère général (assurances logiciel, fournitures médicales, produits d'entretien, etc)	11 103,12 €	38 400,00 €	40 000,00 €	4%
012	Charges de personnel	188 357,90 €	308 000,00 €	595 000,00 €	93%
65	Autres charges de gestion courante (redevances pour licences logiciels)	3,03 €	3 600,00 €	4 000,00 €	11%
68	Dotations aux provisions/ Dépréciations		5 000,00 €		-100%
	Autofinancement		50 000,00 €	25 000,00 €	-50%
042	(dont dotations aux amortissements			25 000,00 €	
023	+ virement)		50 000,00 €		
TOTAL GENERAL		199 464,05 €	405 000,00 €	664 000,00 €	64%

Estimation de 58% de charges de personnel sur l'année pour le centre sans prendre en compte les coûts assurés par la ville (coordination, ASVP, agents d'accueil et de surveillance)

RECETTES		CA 2020	BUDGET PRIMITIF		évolution
			CO 2020	2021	
70	Produits des services (paiement de la consultation et remboursement honoraires assurance maladie)	79 735,62 €	215 000,00 €	160 000,00 €	-26%
013	Atténuation de charges	1 189,53 €		6 000,00 €	
74	Dotations subventions et part. Subventions teulade cpam Remboursements centre de vaccination	29 256,01 €	25 000,00 €	29 000 € 188 000 €	771%
75	Autres produits de gestion courante (subvention d'équilibre du budget principal)	142 315,34 €	165 000,00 €	280 000,00 €	70%
TOTAL GENERAL		252 496,50 €	405 000,00 €	664 000,00 €	64%

Représente une activité réduite du fait de la vaccination

En 2020 la subvention d'équilibre couvre le déficit du fonctionnement pour 89 282,89 € et le déficit d'investissement pour 53 032,45 € (affectation de l'excédent proposée pour couvrir ce besoin de financement en 2021 (compte 1068)

Excédent exercice N

53 032,45 €

BUDGET ANNEXE CMS : investissement

DEPENSES		CA 2020	BUDGET PRIMITIF		évolution
			CO 2020	2021	
001	Solde invest reporté			53 032,45 €	
20	Immobilisations corporelles (logiciels)	16 220,40 €	20 000,00 €	3 000,00 €	-85%
21	Immobilisations incorporelles (matériel médical travaux extension)	40 091,90 €	48 000,00 €	28 467,55 €	-41%
TOTAL GENERAL		56 312,30 €	68 000,00 €	84 500,00 €	24%

RECETTES		CA 2020	BUDGET PRIMITIF		évolution
			CO 2020	2021	
021	Virement de la section de fonc		50 000,00 €		
040	Oper ordre entre section (dotations amortissements)			25 000,00 €	
10	Dotations fonds – Exc fonct capitalisé 1068			53 032,45 €	
13	Subventions d'investissement	3 279,85 €	18 000,00 €	6 467,55 €	-64%
TOTAL GENERAL		3 279,85 €	68 000,00 €	84 500,00 €	24%

Déficit exercice N

-53 032,45 €

Conseil municipal du 8 avril 2021

Note de présentation synthétique
Budget principal et budget annexe
Compte Administratif 2020
Budget Primitif 2021



Le CA 2020 – Le fonctionnement 1/2

FONCTIONNEMENT	Dépenses		
	Chapitre	CA 2019	CA 2020
011 - CHARGES A CARACTERE GENERAL	4 703 511,50 €	4 625 650,90 €	-1,6%
012 - CHARGES DE PERSONNEL	17 354 478,46 €	18 176 653,38 €	4,7%
014 – ATTENUATION DE PRODUITS		172 925,00 €	
042 - OPER ORDRE ENTRE TRANS SECTION	965 840,53 €	1 676 751,69 €	
65 - AUTRES CHARGES DE GESTION COUR	2 268 912,13 €	2 217 833 ,45 €	-2,25%
66 - CHARGES FINANCIERES	405 130,77 €	382 730,06 €	- 5,53%
67 - CHARGES EXCEPTIONNELLES	195 359,17 €	89 825,65 €	-54 %
Total Fonctionnement	25 893 232,56 €	27 342 370,13 €	5,60%
Total Fonctionnement hors opérations d'ordre entre section (042) et charges exceptionnelles	24 927 392,03 €	25 575 792,79 €	3,41%

Chap 011 : Réalisé 2020 en retraitement de l'étalement des charges covid = 4,262K€ soit une baisse totale de -9,4% (activités scolaires alsh pendant le confinement, culturelles, énergies moins consommées etc)

Chap 012 : Impact du GVT, valorisation des chèques déjeuners, prime COVID, heures aux effectifs mobilisés pendant la crise sanitaire, volonté de valorisation des services dédiés à la population

Chap 014 : Régularisation des transferts à l'ACSO au 1^{er} janvier 2019 – remboursement de l'attribution de compensation en trop versée en 2019.

Chap 042 : Dotations en amortissements + opérations de revalorisation en plus ou moins value lors de cession de patrimoine inventorié

Chap 65 : associations dont l'activité a baissé en 2020, participation SICGENC subissant de plein fouet l'inactivité avec des charges fixes, subvention au CCAS stable, indemnités élus en augmentation (>20 000 habitants)

Chap 67 : Dont 78k€ pour les subventions exceptionnelles ; un besoin exceptionnel en 2019 lié à une transaction amiable

Le CA 2020 – Le fonctionnement 2/2

FONCTIONNEMENT	Recettes		
	CA 2019	CA 2020	VARIATION
Chapitres			
013 - ATTENUATIONS DE CHARGES	169 458,29 €	309 706,25 €	
042 - OPER ORDRE ENTRE TRANS SECTION	93 952,87 €	536 193,03 €	
70 - PRODUITS DES SERVICES	1 586 624,31 €	1 215 008,14 €	-23,4%
73 - IMPOTS ET TAXES	13 844 312,53 €	13 891 052,68 €	0,3%
74 - DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PART	10 734 643,04 €	10 813 065,34 €	0,7%
75 - AUT PRODUITS GESTION COURANTES	511 650,72 €	493 642,48 €	-3,5%
76 - PRODUITS FINANCIERS	43 620,23 €	9 260,90 €	
77 - PRODUITS EXCEPTIONNELS			
Pour 2020			
Dont produits de cession (775) = 565 k€			
Dont subventions exceptionnelles liées à la crise COVID = 423k€			
	245 484,76 €	1 262 464,21 €	
Total Fonctionnement	27 229 746,75 €	28 530 393,63 €	5,2%
Total Fonctionnement hors opérations (042) et produits exceptionnels	26 890 309,12 €	26 731 736,39 €	-0,6%

Chap 013 : Chèques déjeuner (augmentation et remboursements part salariée équivalente)
remboursement assurances maladie

Chap 042 : Opération de travaux en régie valorisée en investissement + opérations d'étalement de charges pour 365k€

Chap 70 : Impacts sur les recettes des services suite aux fermetures liées aux décisions sanitaires (restauration, ALSH, petite enfance, activités culturelles)

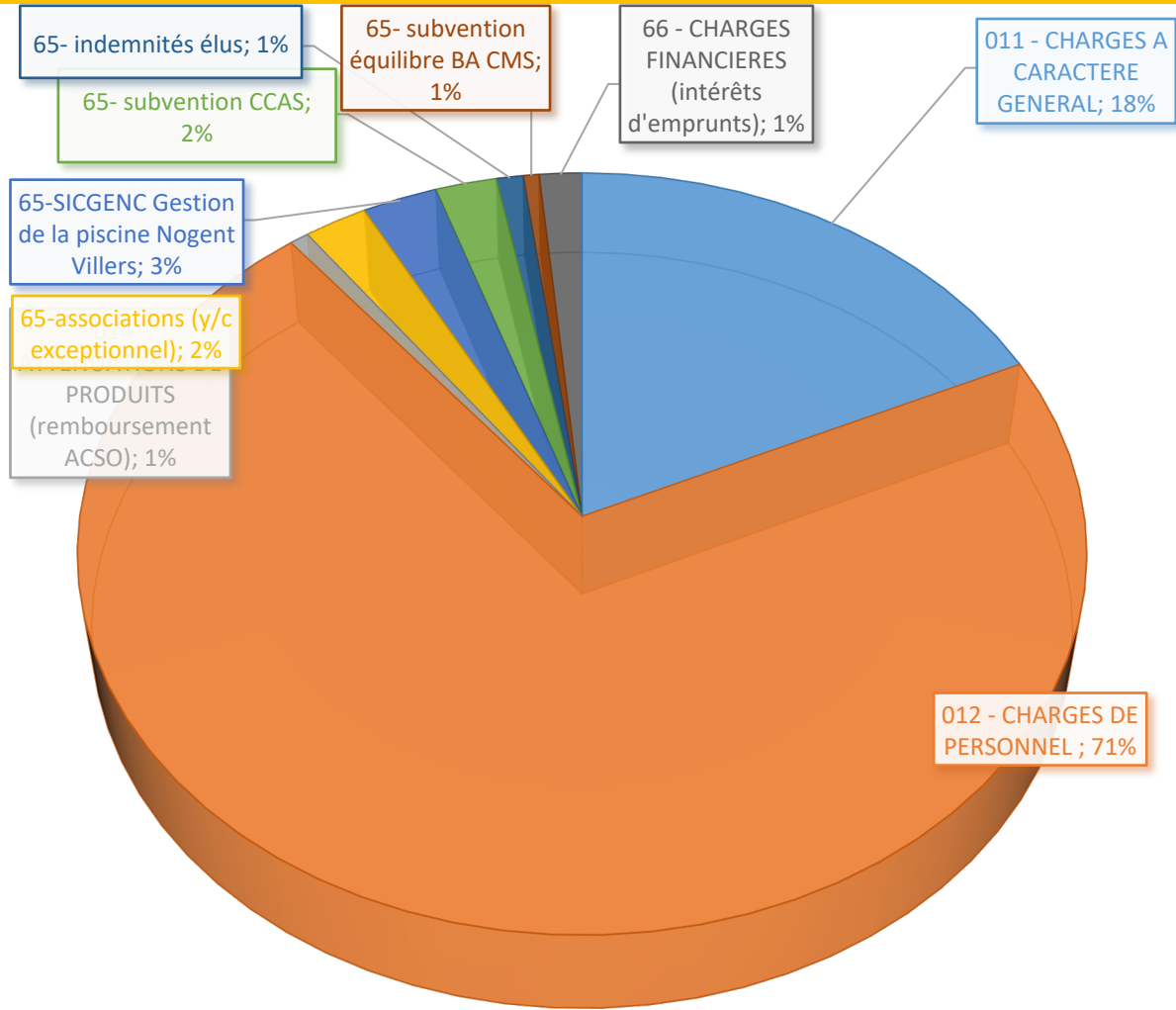
Chap 73 : impôts et attribution de compensation ACSO (taxes économiques) représentent 90% du chapitre. Abattement de la taxe emplacements publicitaires

Chap 74 : la dotation globale de fonctionnement (dot forfaitaire+DSUCS+DNP) représente 83 % du chapitre

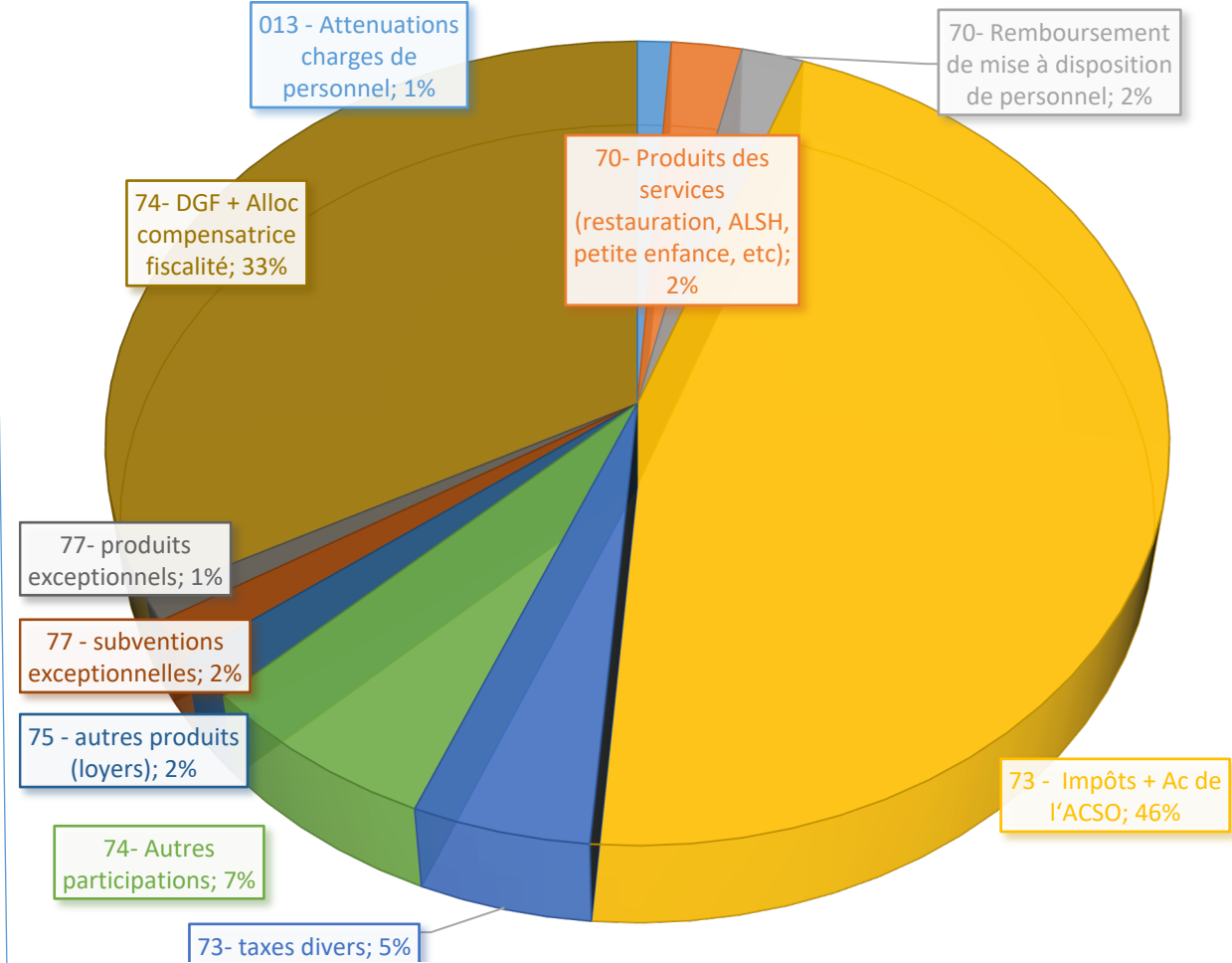
Chap 75 : produits des loyers + concessions
Chap 76 : remboursement d'emprunts qui n'ont pas pu être transférés à l'ACSO

Les produits baissent légèrement pour des charges en augmentation (3,4%)

Le CA 2020 – Le fonctionnement



Principaux postes de dépenses



Principaux postes de recettes

Les dépenses de fonctionnement 2020 représentent 74% des dépenses globales

Le CA 2020 – L'investissement

INVESTISSEMENT	CA 2020	
	Dépenses	Recettes
CHAPITRE		
040 - OPER.ORDRE TRANS ENTRE SECTION +041 -OPER PATRIMONIALES	536 193,03 € 61 848,26 €	1 676 751,69 € 61 848,26 €
10 - DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RES	50 000 €	3 322 399,73 €
13 - SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		2 891 663,34 €
16 - EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	1 704 525,92 €	1 600 000,00 €
20 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	193 671,57 €	
204 - SUBV EQUIPEMENTS VERSEES	55 431,92 €	
21 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES	2 415 842,62 €	
23 - IMMOBILISATIONS EN COURS	4 389 544,59 €	
27 – AUTRES IMMO		50 502,91 €
Total Investissement	9 407 057,91 €	9 603 165,93 €

Opération d'ordre entre sections Chap 040 investissement (étalement des charges COVID + Travaux en régie valorisés) et 042 fonctionnement (dotations aux amortissements + opérations de moins values sur cessions) Chap 041 intégration de biens sans maîtres et de frais d'études en immobilisation

Excédent fonct capitalisé 1068 = 1,844M€ et Taxes aménagement = 39k€
FCTVA 2020 = 1,439M€

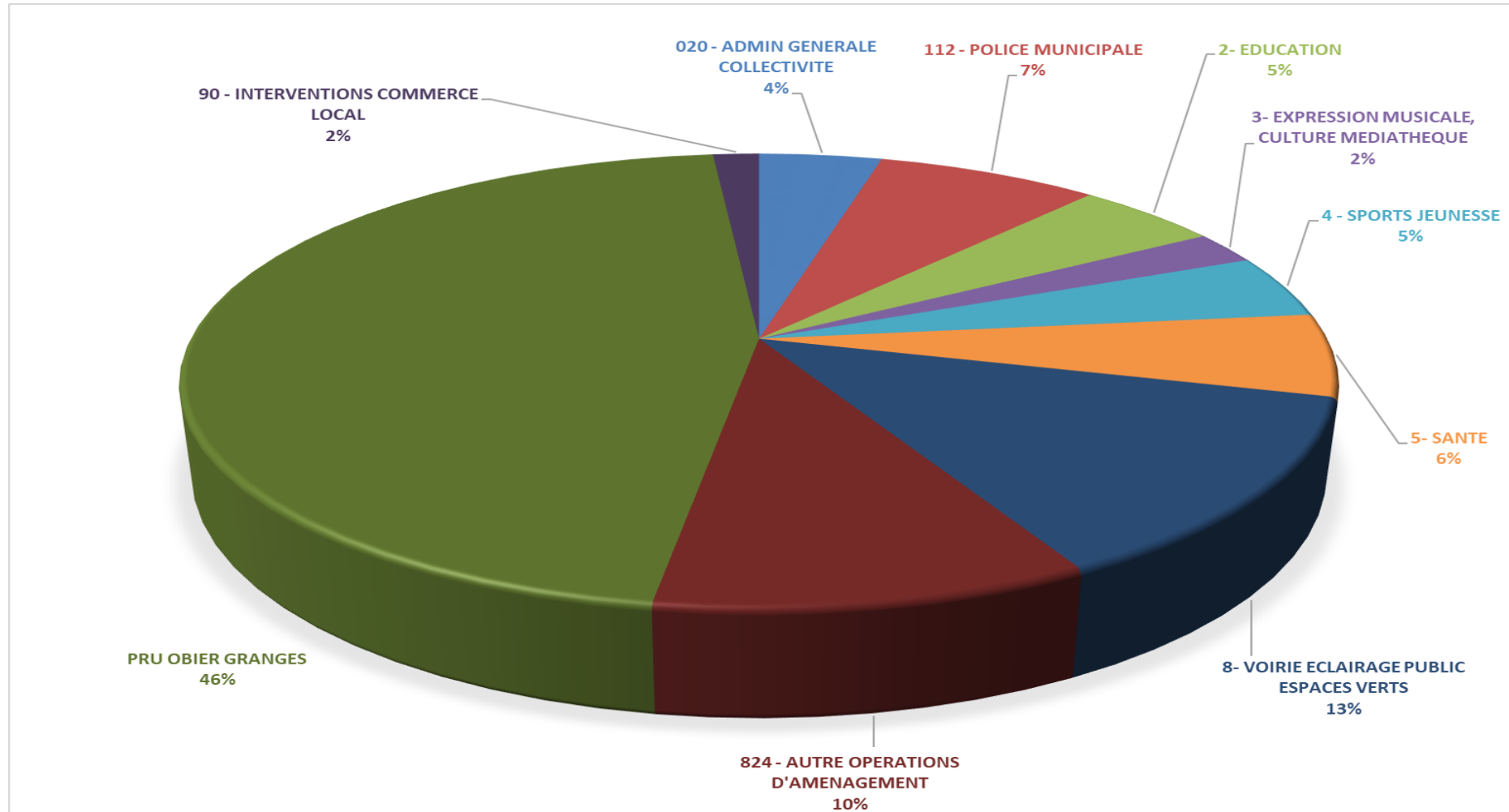
Etat : 745k€
Département : 1,660M€
Région : 325k€
Caf : 16k€
Amendes de police : 145 k€

Léger désendettement en 2020

Total dépenses d'équipement = 7,054M€
comparativement à 2019 pour 10,262M€

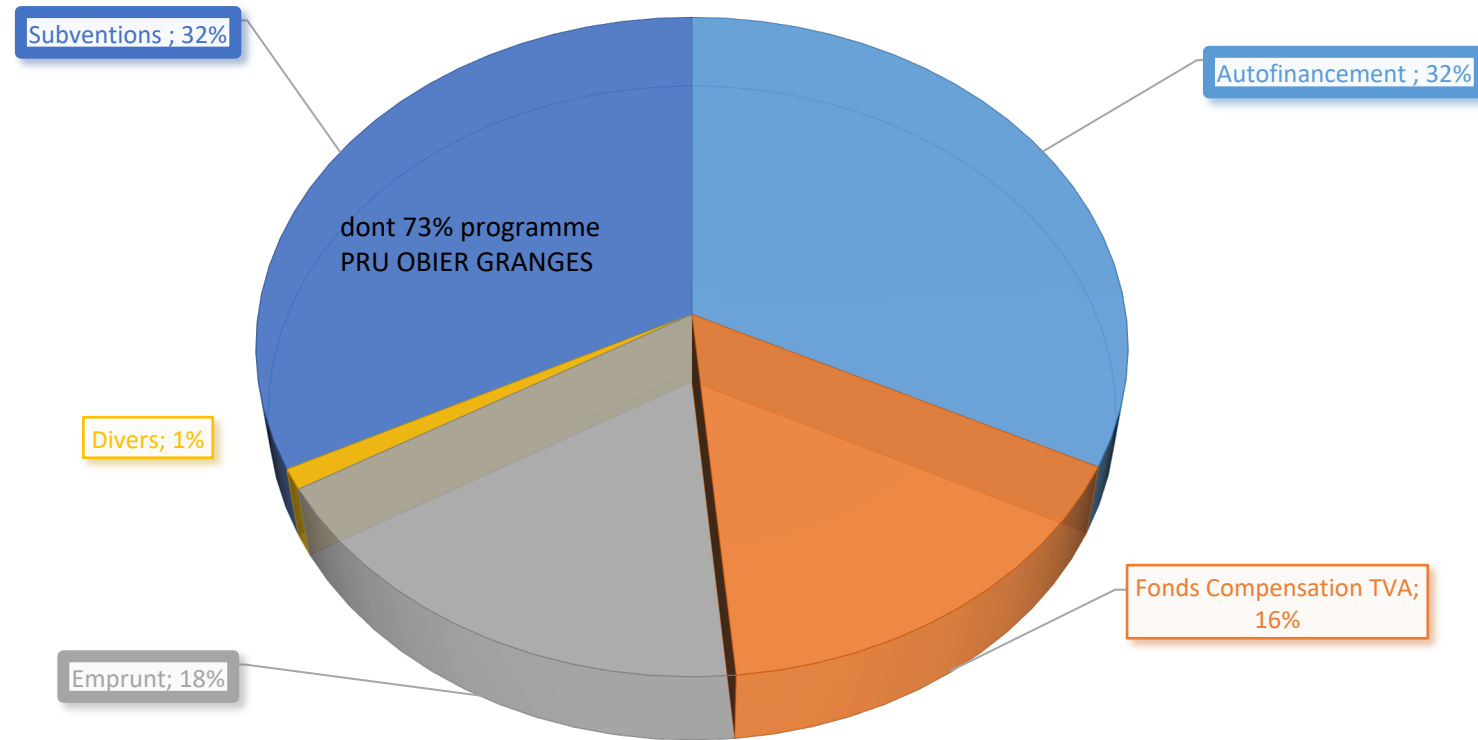
remboursement d'emprunts qui n'ont pas pu être transférés à l'ACSO

Le CA 2020 – L'investissement



Dépenses d'investissement par secteur

Le CA 2020 – L'investissement



Recettes d'investissement

Le compte de gestion soumis par le comptable public et le compte administratif présentent des résultats conformes.

Du CA 2020 au BP 2021

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
Total des dépenses réalisées	27 342 370,13 €	9 407 057,91 €
Total des recettes réalisées	28 530 393,63 €	9 603 165,93€
soit un solde de l'exercice	1 188 023,50 €	196 108,02 €
reporté N-1	838 517,62 €	- 2 591 273,86 €
soit un solde global	2 026 541,12 €	- 2 395 165,84 €

Solde qui sera reporté au BP 2021

Soit un résultat cumulé hors RàR de : - 368 624,72 €

RESTES A REALISER A REPORTER EN 2021 - SECTION D'INVESTISSEMENT

EN DEPENSES	897 677,53 €
EN RECETTES	2 759 885,57 €
SOLDE POSITIF	1 862 208,04 €

Ainsi le besoin de couverture en investissement est de :

solde global CA - 2 395 165,84 €

solde restes à réaliser 1 862 208,04 €

- 532 957,80 €

besoin d'investissement à couvrir

Affectation des résultats au BP 2021

Le résultat de la section de fonctionnement de l'exercice 2020 devient :

Excédent de la section de fonctionnement à porter au CA 2020 2 026 541,12 €

Besoin de couverture de la section d'investissement 532 957,80 €

EXCEDENT DEFINITIF A REPORTER EN 2021

1 493 583,32 €

AFFECTATION DES RESULTATS AU BP 2021

	Dépenses	Recettes
001 Solde d'exécution d'investissement négatif reporté	2 395 165,84 €	
1068 Excédents de fonctionnement capitalisés		532 957,80 €
002 Résultat excédentaire de fonctionnement reporté		1 493 583,32 €

Santé financière : Les ratios

Niveaux d'épargne	2018	2019	2020
Annuité totale	1 989	2 091	2 071
Epargne brute (CAF)	2 330	2 196	2 129
Remb capital	1 561	1 710	1 704
Ep nette	770	486	425
Encours de dette (31.12)	20 107	22 953	22 849
Capacité de désendettement : Encours (31.12) / Ep brute	8,6	10,5	10,7
Encours (31.12) [Montant / hab. (INSEE)]	1 017	1 151	1 106

Les ratios Compte administratif

Code INSEE	VILLE DE NOGENT SUR OISE BUDGET PRINCIPAL		CA (projet de budget) 2020
I – INFORMATIONS GENERALES			I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES			A
Informations statistiques		Valeurs	
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :		20660	
Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 <i>in fine</i>) :		362	
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :			
Agglomération Creil Sud Oise			
Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
Informations financières – ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	1242,29	1223,00
2	Produit des impositions directes/population	400,20	645,00
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	1360,90	1417,00
4	Dépenses d'équipement brut/population	341,46	303,00
5	Encours de dette/population	1105,97	1050,00
6	DGF/population	134,25	199,00
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	70,82	61,30
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	97,34	93,70
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	25,09	21,40
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	81,27	74,10

1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les

EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

Conseil municipal du 8 avril 2021

Note de présentation synthétique
Budget principal et budget annexe
Compte Administratif 2020
Budget Primitif 2021



Budget 2021 : contexte et priorités

- De fortes incertitudes au gré de la pandémie mondiale du COVID-19
- Un fort engagement de la ville pour la vaccination de la population et des impacts sur l'équilibre du budget annexe Centre Municipal de Santé
- Au moment du vote du budget une estimation prévisionnelle des dotations et des recettes fiscales garanties en 2021 (suppression de la taxe d'habitation)
- Des dépenses en investissement consacrées en grande partie à la construction du pôle éducatif (15 classes, accueil périscolaire, une nouvelle restauration, un ALSH pour les élémentaires) et des recettes mobilisées auprès des financeurs institutionnels pour accompagner cet investissement et engagement pour la préparation des Jeux olympiques 2024 en tant que terre d'accueil.

Le BP 2021 en masses

BUDGET GLOBAL		
	DEPENSES	RECETTES
SECTION INVESTISSEMENT	15 040 000 €	15 040 000 €
SECTION FONCTIONNEMENT	29 160 000 €	29 160 000 €
TOTAL GENERAL	44 200 000 €	44 200 000 €

Le BP 2021 – Le fonctionnement/Dépenses

		CA 2020	CO 2020	2021	évolution
011	Charges à caractère général	4 625 650,90 €	5 292 700,24 €	5 209 356,00 €	-1,6%
012	Charges de personnel	18 176 653,38 €	18 235 000,00 €	18 525 000,00 €	1,6%
014	Atténuation de produits	172 925,00 €	173 000,00 €		-100,0%
65	Subventions et participations	2 217 833,45 €	2 272 000,00 €	2 432 800,00 €	7,1%
66	Intérêts de la dette y/c ligne de trésorerie	382 730,06 €	415 000,00 €	390 000,00 €	-6,0%
67	Charges exceptionnelles	89 825,65 €	167 000,00 €	135 100,00 €	-19,1%
68	Dotations pour provisions		8 000,00 €	67 744,00 €	746,8%
	Autofinancement		2 229 763,16 €	2 400 000,00 €	7,6%
042	(dont dotations aux amortissements		1 043 763,16 €	1 000 000,00 €	
023	+ virement)		1 186 000,00 €	1 400 000,00 €	
			28 792 463,40 €	29 160 000,00 €	1,3%

Une volonté de maîtriser les dépenses

L'évolution illustre l'accompagnement de la hausse de la population et des nouveaux services.

Une participation du SICGENC qui passe de 681k€ à 724k€ par rapport au déficit de recettes suite à la fermeture
Une subvention d'équilibre au BA CMS de 280k€ au lieu de 160k€

Le BP 2021 – Le fonctionnement/Recettes

		CA2020	BUDGET PRIMITIF		% D'évolution
			2020	2021	
042	Opérations d'ordre transferts entre sections		462 463,40 €	177 000,00 €	-61,73%
013	Atténuations des charges (rembt assurances personnel, chèques déj, etc...)	309 706,25 €	261 000,00 €	324 500,00 €	24,33%
70	Produits des services	1 215 008,14 €	1 651 982,38 €	1 588 500,00 €	-3,84%
73	Impôts et taxes y/c attribution de compensation versée par l'ACSO	13 891 052,68 €	13 733 000,00 €	14 015 000,00 €	2,05%
74	Dotations et subventions (DGF/DSUCS/Allocations compensatrices/subventions organismes CAF politiques ville)	10 813 065,34 €	10 950 500,00 €	10 817 000,00 €	-1,21%
75	Autres produits (produits des immeubles, redevances concessions,)	493 642,48 €	571 000,00 €	480 416,68 €	-15,86%
76	Produits financiers	9 260,90		8 000,00 €	
77	Produits exceptionnels	1 262 464,21 €	324 000,00 €	256 000,00 €	-20,99%
002	Excédent de fonctionnement reporté		838 517,62 €	1 493 583,32 €	78,12%
TOTAL GENERAL			28 792 463,40 €	29 160 000,00 €	1,3%

Étalement des charges COVID en dépenses d'investissement en 2020 – assurance dommage ouvrage pour le groupe scolaire en 2021 + travaux en régie 95k€

Baisse prévisionnelle liée à la situation sanitaire

Revenus des immeubles en baisse liés à la baisse des locations de salles et cessions de logements productifs de revenus

Le BP 2021 – L'investissement

BUDGET PRIMITIF 2021

INVESTISSEMENT	Dépenses	Recettes
001 - SOLDE INVEST REPORTE	2 395 165,84	-
021 - VIREMENT DE LA SECTION DE FONC	-	1 400 000,00
024 - PRODUITS DES CESSIONS	-	1 402 000,00
040 - OPER.ORDRE TRANS ENTRE SECTION	177 000,00	1 000 000,00
041 - OPERATIONS PATRIMONIALES	70 000,00	70 000,00
10 - DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RES		1 651 774,43
16 - EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	3 452 000,00	3 350 000,00
27 – AUTRES IMMO FINANCIERES	25 000,00	74 000,00
Restes à Réaliser	897 677,53	2 759 885,57
Propositions nouvelles d'équipement	8 023 156,63	3 332 340,00
Total Investissement	15 040 000,00	15 040 000,00

Revente de logements, réalisation foncière sur les Coteaux et sur l'entrée de ville (ficop)

Excédent fonct capitalisé 1068 = 532 957,80 €
et Taxes aménagement = 90k€
FCTVA 2021 = 1,030M€

Emprunt - Remboursement du capital année
+ prêt relai des subventions PRU (1,6M€)
22% de recettes de financement par
emprunt

8,9M€ de dépenses d'équipement et sur
les nouvelles dépenses : 57% sur le
groupe scolaire

Le BP 2021 – Les principaux investissements

BUDGET PRIMITIF 2021

INVESTISSEMENT – propositions nouvelles d'équipement	Dépenses	Recettes
CP 2021 Création d'un groupe scolaire (AP-CP sur 3 ans : 11 800 000 €)	5 100 000	3 000 000
CP 2021 Complexe G. Lenne JO 2024 athlétisme (AP-CP sur 3 ans : 5 160 000 €)	120 000	80 000
OP Sécurité urbaine (équipements PM et vidéoprotection)	50 000	7 000
Op transition énergétique : Parc Marais Monroy	15 000	10 000
Op transition énergétique : végétalisation plan arbres, Aménagement jardins familiaux, Aménagement square	112 000	10 000
Op transition énergétique : traitement baies médiathèque	28 000	
OP Modernisation des espaces culturels (principalement équipements informatiques médiathèque)	94 000	
OP Quartier des Rochers (étude de calibrage carence D-E-G - libération du bâtiment Faidherbe)	37 000	
Aménagements urbains - Foncier et étude pour un nouvel équipement caserne pompiers	68 000	
Aménagements urbains - Structuration quartiers Acquisition foncier (emplacement collège callo)	400 000	
Aménagements urbains - Structuration quartiers acquisition EPFLO 19 rue du Dépôt	110 000	
Aménagements urbains - Structuration quartiers participation OPAH RU Quartier Carnot	13 000	
Patrimoine – acquisition centre municipal de santé	372 000	
Voirie travaux éclairage public	330 000	
Bâtiment maintenance	356 000	
Equipements informatiques	280 000	30 000
Equipements services (écoles vélos, mobiliers, labo MASTE, balayeuse 150k€ etc)	508 000	
Subventions équipements associations	30 000	

La structure de la dette

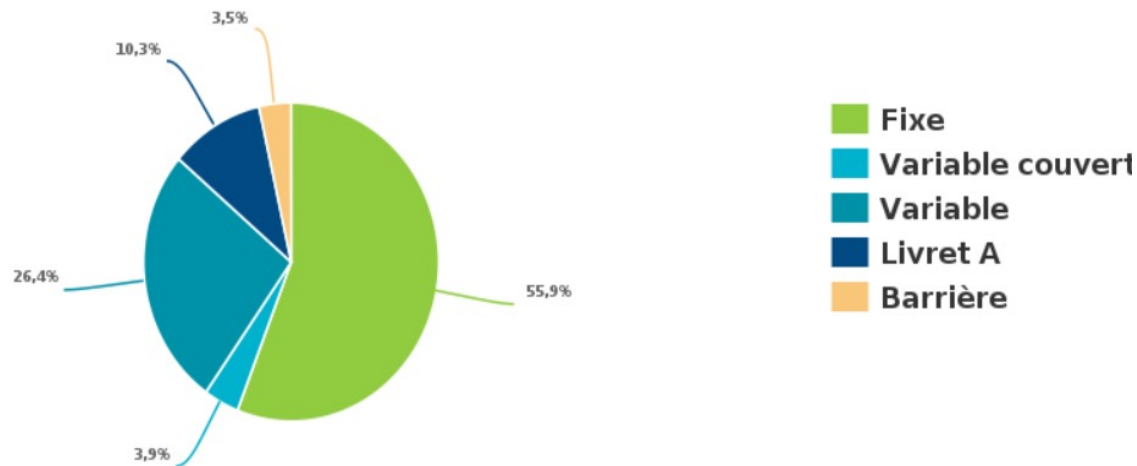
- L'endettement au 31/12/2020 est de **22 849 271 €**.
- Pour rappel, en 2019 il était de **22 952 993 €** et l'encours devrait se situer au **31/12/2021 à 22 790 000 €** compte tenu notamment du remboursement du prêt relai par anticipation.
- Pour répondre aux besoins d'investissement nouveaux, le montant **d'emprunt pour 2021 est estimé à 3,350 M€**.
- Les dépenses d'équipement devraient se situer en 2021 à 8 M€ avec un financement extérieur de l'ordre de 42%. Par comparaison, total des dépenses des dépenses d'équipement sur 5 ans

	2016	2017	2018	2019	2020	total
Total DI hors dette	5 280	5 195	5 364	10 262	7 054	33 155

La structure de la dette

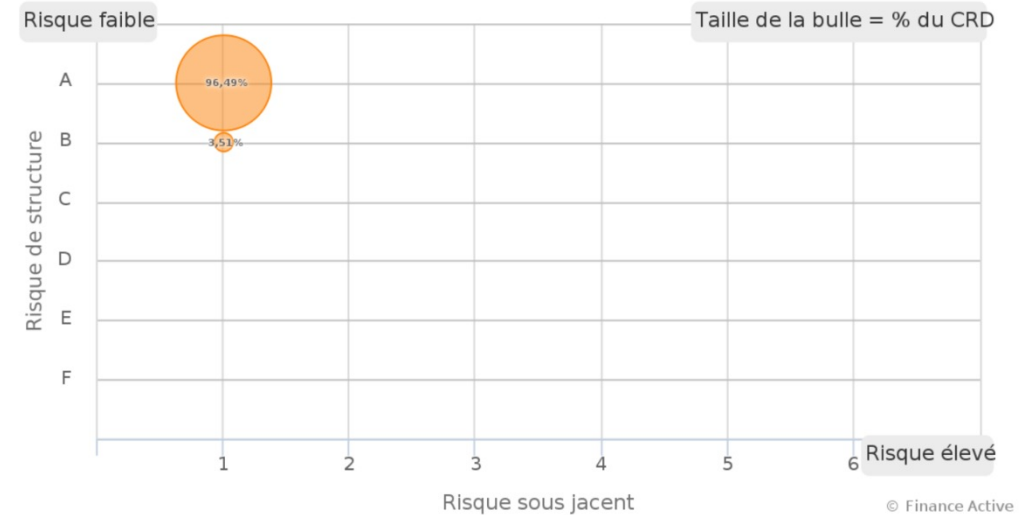
Au regard de la charte de bonne conduite en matière d'emprunt des collectivités territoriales dite « Charte Gissler » (qui mesure les risques liés à la structure de la dette), l'encours de dettes de Nogent-sur-Oise est peu risqué.

Dette par type de risque



© Finance Active

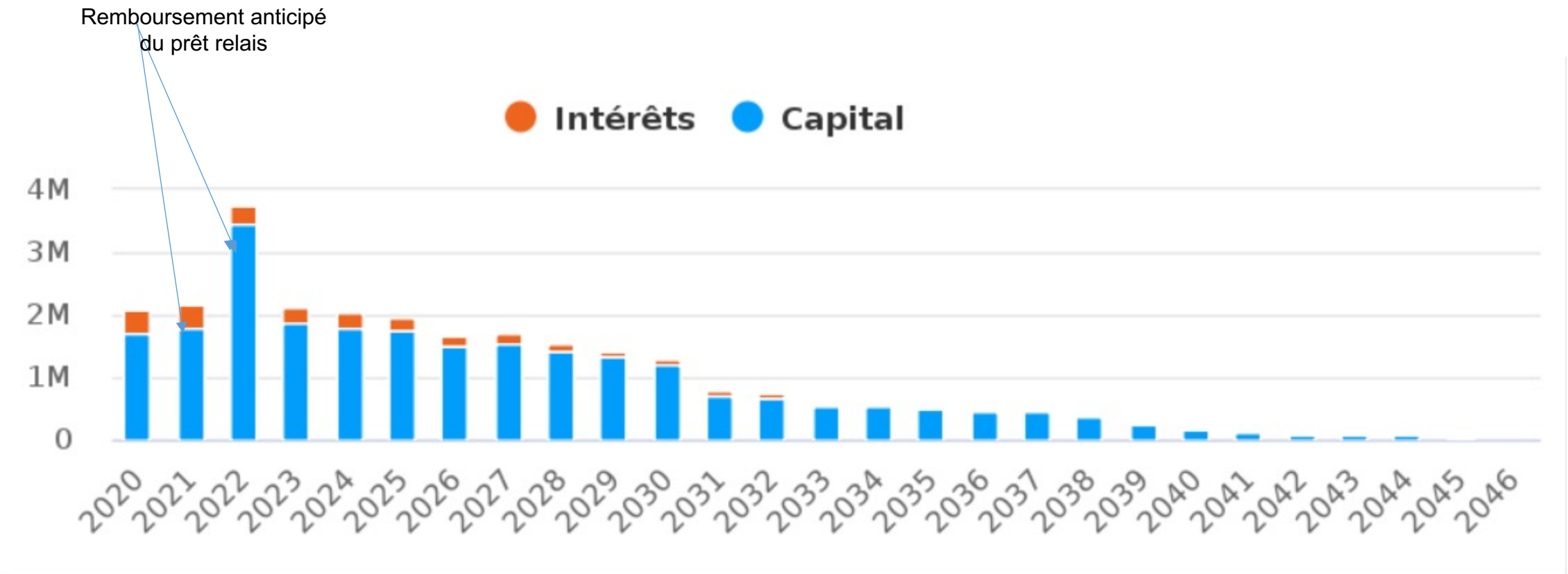
Dette selon la charte de bonne conduite



© Finance Active

La structure de la dette

Profil d'extinction de dette



La Fiscalité : la réforme de la Taxe d'habitation et les mesures en faveur de l'activité économique

Pour faire suite à la réforme de la suppression de la Taxe d'habitation pour les ménages de résidences principales, cette recette disparaît pour les communes. Pour compenser cette perte de TH, la taxe sur le foncier bâti est basculée des départements aux communes, soit un taux pour Nogent-sur-Oise passant de 29,54% à 51,08% (en récupérant le taux départemental de 21,54%). Sur ce nouveau taux, il est proposé de ne pas augmenter la fiscalité.

Pour les contribuables, cette taxe sera totalement supprimée en 2023.

Pour les résidences secondaires, la taxe est maintenue (THRS). Le taux est figé jusqu'en 2023.

Une baisse des impôts de production : réduction de moitié des valeurs locatives des établissements industriels sur le foncier bâti. Une compensation est créée.

1. DÉTAIL DES ALLOCATIONS COMPENSATRICES	
Taxe foncière (bâti) :	
a. Personnes de condition modeste	9 035
b. Baux à réhabilitation, QPPV, Mayotte	55 277
c. Exonération de longue durée (logements sociaux)	31 445
d. Locaux industriels	465 956
Taxe foncière (non bâti) :	
	978

La Fiscalité : maintien des taux

Taux communal maintenu de 29,54% en plus du taux départemental

THRS base 556 125 * taux figé 15,45%

soit une prévision de fiscalité (73) 8 374 781 (en 2020 = 8 257 903) non compris l'allocation compensatrice (chap 74)

ÉTAT DE NOTIFICATION DES PRODUITS PRÉVISIONNELS ET DES TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES POUR 2021

I – RESSOURCES FISCALES DONT LE TAUX DOIT ÊTRE VOTÉ EN 2021

Taxes	Bases d'imposition effectives 2020 1	Taux de référence pour 2021 2	Bases d'imposition prévisionnelles 2021 3	Produit de référence (col.3 x col.2) 4	TAUX VOTÉS 5	Produits attendus (col.3 x col.5) 6	Taux plafond pour 2021 7
Taxe foncière (bâti).....	17 864 388	51,08 (*)	17 082 000	8 725 486			110,54
Taxe foncière (non bâti).....	62 148	57,07	63 400	36 182			99,64
CFE.....				0			>>>
Totaux :				8 761 668			

Si la diminution sans lien des taux a été décidée en 2021, cochez la case :
 (*) dont taux départemental 2020 : 21,54

AIDE AU CALCUL DES TAUX PAR VARIATION PROPORTIONNELLE

Il n'est pas nécessaire de remplir cette rubrique en cas :
 - de reconduction des taux de référence
 - ou de variation différenciée

Taxes	Taux de référence de 2021 8	COEFFICIENT DE VARIATION PROPORTIONNELLE 9	Taux proportionnel (col.8 x col.10) 11
Taxe foncière (bâti).....	51,08	$\frac{\text{Produit total souhaité}}{\text{Produit total de référence (total colonne 4)}} =$ (6 décimales)	
Taxe foncière (non bâti).....	57,07		
CFE.....	>>>		

Si un des taux déterminé de manière proportionnelle excède le taux plafond, une variation différenciée doit obligatoirement être votée.

II – RESSOURCES FISCALES INDÉPENDANTES DES TAUX VOTÉS EN 2021

CVAE	IFER	TASCOM	TH	Taxe add. TFNB	TVA nationale	Total
>>>			85 921		>>>	85 921
Allocations compensatrices	DCRTP	FNGIR		Effet du coefficient correcteur		
562 691		versement	contribution	versement	contribution	- 472 808

III – TOTALISATION DES RESSOURCES FISCALES PRÉVISIONNELLES POUR 2021

	+	85 921	+	562 691	+	0	-	0	+		+	- 472 808	=	
Produit attendu des taxes à taux voté (colonne 6)		Total autres taxes (cadre II)		Allocations compensatrices et DCRTP		Versement FNGIR		Contribution FNGIR		Versement coefficient correcteur		Contribution coefficient correcteur		Montant total prévisionnel 2021 au titre de la fiscalité directe locale